

LES MARCHES DE LA VIANDE EN ITALIE ET EN ESPAGNE

Patrice SALINI

S'intéresser aux marchés dynamiques, mobiles et concurrentiels

Le choix du marché de la viande en Italie et en Espagne peut surprendre. Il s'agit en effet, à première vue, de marchés très spécifiques, dont le caractère illustratif des problèmes liés à 1992 n'a pas de portée générale. Notre hypothèse est au contraire que l'unification du marché européen passe par l'ouverture concrète de milliers de marchés spécifiques. Au surplus, la nature même du produit étudié, et l'évolution récente du marché laisse entrevoir une série d'évolutions sensibles dans les années à venir. Une fois encore, notre parti aura été, en matière de transport de marchandises, de nous intéresser aux marchés dynamiques, mobiles et concurrentiels. Ces enquêtes ont été faites par Martine DUBAN et Ariane Jaulin

La production de viande bovine en 1990 se réduira

La France est le premier producteur de viande européen

- Les bovins

La France est le premier producteur de viande européen, en particulier grâce aux vaches de réforme (44% de la production française) et aux veaux de boucherie (3 millions de tête).

En raison de la politique européenne du lait et de la viande, à l'horizon 90 et plus nettement en 95, on peut s'attendre à une très forte réduction du cheptel. La production de femelles diminuera beaucoup, la production de mâles résisterait mieux car la logique du développement ou du maintien du taurillon pour l'exportation ne serait pas fondamentalement remise en cause.

En somme, la production de viande bovine en 1990 se réduira de 10% en Europe (le phénomène ne se limite pas qu'à la France).

Ovins : le déséquilibre de plus en plus fort entre la production et la consommation

- L'espèce Ovine

Après l'année 1986, caractérisée par une forte réduction de la production (-7%) et une baisse importante des prix (-4%), les éleveurs français ont eu à subir à nouveau, en 1987, une année difficile, marquée par une nouvelle baisse de la production (-2,8%) et une diminution importante des prix à la production (-7%). Le niveau des importations a atteint des records, tant en viandes qu'en animaux vivants, ces importations ont été rendues nécessaires par le déséquilibre de plus en plus fort entre la production et la consommation qui, elle, ne cesse de croître d'une année sur l'autre.

Caprins : une place privilégiée

- L'espèce caprine

A l'échelon européen, l'élevage caprin français, de par ses effectifs, son avance technique et l'organisation de sa production fromagère et de viande, occupe une place privilégiée et tout à fait originale dans la mesure où la chèvre est en passe de disparaître dans la plupart des pays voisins.

Porcs : bas niveaux de rentabilité

- L'espèce porcine

1987 a été marquée par le décollage de la production française tirée par le dynamisme des éleveurs bretons. Cet essor fait suite à quatre années de baisse continue des effectifs. Avec 12 millions d'animaux recensés, le cheptel porcin a augmenté de 9,5% par rapport à décembre 1985.

Malgré le dynamisme de la Bretagne, la production française devrait se maintenir à son niveau de 1987, à cause des bas niveaux de rentabilité.

Les exportations françaises vers l'Espagne

Animaux vivants : 200 millions de francs

Les animaux vivants représentent 200 millions de francs et sont un poste important de nos exportations vers l'Espagne. Il s'agit essentiellement de porcs mais aussi de bovins. L'Espagne s'est ouverte à des importations non négligeables de porcs notamment dans la partie amont de sa filière. Pour les français cette ouverture s'est traduite par des ventes de porcelets par les naisseurs du Sud-Ouest.

Le marché bovin a été déclaré économiquement sensible. Les exportations de la communauté sont soumises à des quantités objectives. La France a réalisé la quasi totalité de la quantité objective de 12 000 têtes allouées pour 1986.

L'Espagne est importatrice d'agneaux

Concernant les ovins, l'Espagne est importatrice d'agneaux de lait pour assurer sa consommation très importante pour les fêtes de fin d'année, ainsi que d'agneaux à engraisser pour le marché aragonais. Les quantités traitées sont faibles étant donné la marginalité de l'élevage français. Le flux existant de 420 000 têtes s'équi-répartit uniquement entre l'Espagne et l'Italie.

Vielles et abats : 174 millions de francs

Les viandes et abats comestibles représentent 174 millions de francs, un poste en nette progression. Les charcutiers espagnols ont acheté des pièces de découpe de porc. Pour la viande bovine, la France est très fortement concurrencée.

Les exportations françaises vers l'Italie

Le principal débouché de la France

L'Italie demeure le principal débouché de la France, elle absorbe près de 95% de nos exportations d'animaux et 45% de nos exportations de viandes bovines fraîches.

Au fil des ans, les exportateurs français ont su comprendre les exigences de leurs voisins italiens et ont pu leur fournir les type d'animaux qu'ils souhaitaient (en général des animaux jeunes).

Ces animaux sont soit des animaux de race pure (Charolais, limousins, etc..) dont la réputation est mondiale, soit des croisés, moins chers à l'achat et produisant des carcasses bien conformées et une viande de haute qualité.

Malgré les importantes importations d'animaux jeunes, destinés à être engraisés en Italie, l'Italie doit importer des quantités croissantes de viandes bovines.

La concurrence entre pays

Les échanges franco/espagnols et franco/italiens ont connu une évolution d'ensemble largement positive depuis plusieurs années.

La France assure 73% des importations de bovins vivants, part stable d'un marché de 8 milliards de francs en 1985.

La France assure 73% des importations de bovins vivants, part stable d'un marché de 8 milliards de francs en 1985. Pour les autres animaux vivants, les parts françaises sont en revanche beaucoup plus faibles. On remarque la place prépondérante des néerlandais pour le marché des porcs vivants (80% d'un marché de près d'un milliard de francs - France 7%) et des pays d'Europe de l'Est (Pologne, Yougoslavie...).

Forte présence des Pays-Bas

La forte présence des Pays-Bas sur le marché de la viande, vient en premier lieu du secteur porcin. Ce pays assure la moitié des approvisionnements italiens, contre à peine 4% pour la France.

En viande bovine, la position de la France est traditionnellement plus forte, notamment dans le sud de l'Italie. Cependant Le marché français d'exportation de la France vers l'Italie, apparaît de plus en plus menacé face à la concurrence des pays du Nord de l'Europe, notamment de la RFA.

Premier producteur européen, la France n'est plus le premier vendeur malgré ses 480000 tonnes disponibles pour l'exportation.

La France n'est plus le premier vendeur

Elle est dorénavant précédée par la RFA dont les disponibilités dépassent 1/2 million de tonnes. Le troisième vendeur reste l'Irlande, mais c'est avant tout un producteur de boeuf, difficile à écouler sur une Europe du Sud qui consomme plutôt des taurillons. La concurrence Franco-Allemande s'exerce sur le marché de la viande de jeunes bovins. Cependant la RFA et la France sont deux grands marchés différents.

Les arrières pour la RFA

La RFA par son bas rapport de prix arrières / avants a le plus profité de l'extension du marché des quartiers arrières. Leurs ventes ont été multipliées par 2,2 entre 1974 et 1983 où elles couvraient la moitié de la demande italienne et représentaient alors 60% des exportations totales de viandes de la RFA vers l'Italie.

Quasi unanimement, le marché commun est considéré comme déjà **largement ouvert** aux produits agro-alimentaires, malgré quelques barrières physiques, techniques et fiscales (contrôles, normes techniques, différences de taux de TVA, etc.). En outre, le secteur agricole a été le premier bénéficiaire d'une politique européenne commune, la PAC. Ainsi l'achèvement du marché intérieur de 1992 est considéré comme une continuité du marché commun, même s'il règne un certain scepticisme sur le respect du calendrier.

Alliances, prises de participations, accords commerciaux et financiers anticipent l'échéance

L'impact médiatique de l'Europe de 1992 sensibilise les industries agro-alimentaires aux potentialités d'un tel marché. Les stratégies développées, dans cette perspective sont largement fonction de la taille de l'entreprise. Les grandes entreprises agro-alimentaires travaillent déjà à un horizon qui dépasse 1992. Alliances, prises de participations, accords commerciaux et financiers anticipent cette échéance. Pour ces grands groupes qui sont à l'origine du concept de grand marché, l'année 1992 n'est qu'une étape qui leur permettra d'opérer dans un marché plus homogène et plus structuré. Les PME, majoritaires dans ce secteur, sont préoccupées par L'Europe de 1992.

Elles vont devoir exercer leur activité dans un marché encore plus concurrentiel qui accélérera les concentrations. Les PME qui exportent uniquement sur les marchés intéressants du moment, n'ont pas de stratégies d'exportation et d'implantation à long terme. Une restructuration du secteur agro-alimentaire, trop atomisé en Espagne comme en France et en Italie sera nécessaire pour vivre à l'heure européenne ■

C'est à l'analyse de ces marchés, Italiens et Espagnols que se sont livrées A.JAULIN et M. DUBAN, dans une étude dont la synthèse est à paraître à l'OEST en Novembre.